

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODFROY, et M^{lle}
NIVERLET, libraires;

A PARIS,
Office de Publicité Départementale (Isid.
FONTAINE), rue de Trévis, 22, et à l'Agence
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — —	Express-Poste.	6 — 6 — —	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.

Un an, Saumur, 18 f. »	Poste, 24 f. »
Six mois, — 10 »	— 13 »
Trois mois, — 5 25	— 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés, ou continués, sans indication de temps ou de termes seront comptés de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les dépêches de Londres continuent à nous confirmer le mouvement d'opinion qui se prononce de plus en plus en Angleterre, en faveur de Lord Palmerston. Les commerçants et les banquiers de la cité se montrent plus décidés que jamais à reporter sur le premier ministre les voix qu'ils donnaient autrefois à lord John Russel. Quant au cabinet britannique, il ne s'occupe que d'une chose : c'est d'activer le départ de renforts considérables pour les opérations poursuivies en Chine. Il ne s'agit de rien moins que du départ immédiat de 5,000 hommes.

La semaine prochaine aura lieu une réunion du parti conservateur. On y conviendra des conditions auxquelles sera effectuée une association avec les Peelistes. La première grande épreuve de la force des partis dans le nouveau parlement aura lieu pour la présidence de la chambre. On s'accorde généralement, néanmoins, à considérer l'opposition comme fort déconcentrée par les nouvelles arrivées des comtés et des grandes villes des provinces. Aussi le *Morning-Herald*, l'organe le plus dévoué à la coalition, s'écrie-t-il :

« L'année 1857 est perdue. Le reste du mois de mars va se passer dans des arrangements temporaires pour pourvoir aux besoins financiers du gouvernement. Avril sera consacré aux opérations électorales, et en mai s'assemblera le nouveau parlement. S'il se prononce en faveur du ministère actuel ou de tout autre cabinet, juin sera très-avancé, sans que l'on ait pu encore préparer et soumettre aucun bill aux chambres. Juillet et août seront dépensés précipitamment à des essais d'adoption de quelques bills, et dans la première semaine de septembre, le parlement se séparera pour les vacances. »

La dissolution du parlement entraînera en effet de sérieux inconvénients, par suite de l'interruption des affaires particulières. Beaucoup d'affaires de cette nature sont déjà engagées devant la chambre. Tous les bills d'intérêt privé vont être suspendus. En outre, la désunion va se mettre, d'ici aux élections, dans les rangs des coalisés, de telle sorte,

qu'on ne pourra même s'entendre sur les questions les plus pressantes. Une dernière dépêche nous apprend que dans la séance des communes du 6, MM. Gladstone et Disraëli ont été abandonnés par leurs amis, de la façon la plus désagréable. La chambre avait à discuter les droits sur le thé, et l'on devait croire que, sur cette question, la coalition pourrait se retrouver toute entière. Il n'en a rien été cependant. MM. Gladstone et Disraëli « ont soulevé des difficultés » nous dit la dépêche, mais « ils ont été combattus par plusieurs orateurs de leur propre parti », si bien que leur opposition a abouti à un vote favorable au cabinet, dont la majorité a été de 187 voix contre 125. En présence de ce revirement subit, il est facile de concevoir le désarroi des fractions parlementaires coalisées. — Havas.

Le *Moniteur* publie la correspondance suivante de Chine :

« Hong-Kong, le 14 janvier 1857. — Les Chinois ne se bornent plus à se défendre à Canton et sur le fleuve, ils ont répandu des proclamations et des pamphlets qui excitent à la haine et au meurtre des étrangers : on leur interdit de servir les barbares; et nous avons dû craindre un mouvement insurrectionnel à Hong-Kong même. Sir John Bowring s'est entendu avec l'amiral Guérin, commandant en chef de la division française, et ils ont arrêté des mesures suffisantes pour contenir au besoin la population chinoise. Cinquante hommes des équipages français ont pris position dans la partie est de la ville, et toutes les dispositions sont convenues pour mettre à terre, au premier signal, toutes les compagnies de débarquement et quatre obusiers de campagne. — Il semblerait que cette attitude des Français doit être attribuée à des instructions arrivées par la dernière malle; la France et l'Angleterre s'étaient concertées, assure-t-on, avant même de connaître les récents événements de Canton, pour obtenir la révision de leurs traités qui expirent incessamment, et leurs représentants sauraient reçu des dépêches qui, en leur prescrivant la conduite identique qu'ils auront à tenir pour atteindre ce ré-

sultat d'un commun accord, les autorisent à se prêter un appui réciproque dans toutes les éventualités. Quoi qu'il en soit, il est temps qu'on nous envoie du secours, et si de nouvelles forces tardaient à arriver en Chine, tous les Européens, indistinctement, finiraient par se trouver exposés aux plus graves dangers.

« Vous apprendrez, en effet, que les incidents de la lutte dont Canton est le théâtre principal, se succèdent rapidement, et acquièrent de jour en jour, plus de gravité. Vous connaîtrez, quand vous recevrez cette lettre, la nouvelle de la destruction des factoreries; le feu a été mis par les Chinois en vingt endroits à la fois, et les Anglais, ne pouvant se multiplier, ont fait des efforts inutiles pour s'en rendre maîtres.

« A la place des factoreries, on ne voit plus aujourd'hui qu'un amas de ruines. Encouragés par l'insuffisance momentanée des forces dont dispose l'amiral Seymour, les Chinois se montrent résolus à procéder par le meurtre et l'incendie; des soldats impériaux ont pris passage, sous un déguisement, à bord du bateau à vapeur le *Thistle* qui faisait le service de la poste; pendant que le navire descendait la rivière, ces soldats se sont jetés sur les Européens qu'ils ont assassinés, et ont ensuite jeté le bâtiment à la côte, en y mettant le feu.

« Dans la journée du 3 de ce mois, un grand nombre de jonques ont tenté de s'emparer du vapeur de guerre le *Coromandel*, portant le pavillon de l'amiral Seymour; les Chinois avaient choisi le moment de la plus basse marée et pendant que les différents steamers ne pouvaient pas se prêter un secours mutuel. Le *Coromandel* a opposé une vigoureuse résistance, et les assaillants ont dû se retirer, après avoir perdu beaucoup de monde; les Anglais ont eu un officier et quatre hommes tués et huit hommes blessés.

Le *Manchester-Guardian* du 7 mars contient le paragraphe suivant, reproduit par l'*Express*, de Londres :

« Nous avons appris qu'une correspondance qu'on croit authentique, est arrivée hier à Londres,

FEUILLETON

LE CHATEAU DE MONTBRUN.

(Suite.)

Ces pauvres manants ne se le firent pas dire deux fois; ils s'assirent sur l'herbe, devisant de tout ce qu'ils voyaient ou de ce qu'ils supposaient; le chevalier-avoué rejoignit Bonne-Lance.

Le chef des routiers restait à cheval, en tête de sa troupe, dans une immobilité complète, le regard fixé vers les seigneurs qui entouraient Duguesclin. Nexon ne remarqua pas d'abord sa pâleur et sa préoccupation.

— Eh bien, capitaine Bonne-Lance, dit-il tranquillement, vous aviez raison... ce sont des Français, et, j'imagine de bons auxiliaires pour le coup de main que nous méditons.

Henry le regarda d'un air distrait, comme s'il n'eût pas compris ces paroles; puis il demanda avec agitation :

— Ne me trompé-je pas, sire chevalier? n'apercevez-vous pas comme moi, à quelques pas de monseigneur Duguesclin, une bannière mi-partie rouge et bleue semée d'herminettes blanches? — Il est vrai, capitaine; connaissez-vous le seigneur à qui appartiennent ces armoiries? Ce doit être un grand personnage de la cour de France, à en juger par le riche costume du porte-bannière.

Bonne-Lance ne répondit pas; son trouble et son émotion devenaient de plus en plus visibles; un léger tremblement agitait ses membres. Il rabattit précipitamment la visière de son casque de manière à cacher ses traits. Au même instant un page vint le prier gracieusement de s'approcher des seigneurs français; ils avaient mis pied à terre, et ils écoutaient avec un vif intérêt Duguesclin leur racontant les dangers qu'il avait récemment courus.

Le capitaine des routiers fit un signe de consentement, puis se tournant vers un de ses sergents, il lui ordonna de mettre la compagnie au repos; mais l'interposition de sa visière d'acier ou l'émotion avait altéré le timbre de sa voix; ses paroles étaient sourdes, presque inintelligibles. Ce devoir rempli, il suivit le page, laissant le sire de Nexon et le sergent stupéfaits de ces manières étranges, si différentes de ses allures ordinairement franches et hardies.

Quand il fut à dix pas de la troupe, il remit son cheval à la garde du page, et s'avança à pied vers les nobles Français, il s'inclina profondément devant eux. Ils lui rendirent son salut avec beaucoup de courtoisie.

— Vrai Dieu! brave écuyer, s'écria Olivier Duguesclin avec une familiarité amicale en lui tendant la main, je veux être le premier à vous remercier de l'assistance que vous avez donnée à mon seigneur et honoré frère; par la croix! vous avez fait une grande action et de haute lo-

yauté... — Messire, dit Gauthier de Mauny, fier et rude chevalier, couvert d'une armure noire, au visage brun et balafre, toute la noblesse et chevalerie de France sera jalouse du service que vous avez rendu à mon beau cousin Bertrand... Maudredieu! je donnerais dix années de ma vie de guerres et batailles pour avoir eu le bonheur de parachever une action si agréable au roi notre sire et à la chrétienté! — Ne te plains pas, cousin Mauny, répliqua Duguesclin en riant; si on portait en ligne de compte les horions que tu as reçus pour moi, tu serais encore le plus riche de mes bon amis et vaillants compagnons d'armes, sans excepter Clisson lui-même!

Bonne-Lance reçut encore les compliments de Galeran, fils du comte de Saint-Pol, d'Olivier de Mauny, et des autres seigneurs qui se trouvaient là. Tous renchérisaient les uns sur les autres pour exalter le service qu'il avait rendu à leur illustre chef en le sauvant des mains de Montbrun. Henry gardait le silence comme si le respect, en présence d'une si noble assemblée, lui fermait la bouche.

Cependant, un des personnages les plus éminents de l'assemblée n'avait encore rien dit; c'était un homme déjà sur le retour, d'une figure sèche et maigre, de manières austères; sa physionomie portait les traces d'une souffrance morale déjà ancienne. Son armure d'argent richement incrustée, son manteau mi-parti, sur lequel étaient brodées des armoiries, le coronnet à neuf perles

annonçant que l'empereur de la Chine avait rappelé Yeh, le gouverneur de Canton. On ajoutait que l'empereur avait envoyé un officier pour remplacer Yeh.

» Nous pouvons garantir l'exactitude de cette importante correspondance, et nous ferons remarquer que des personnes ordinairement bien informées y ajoutent foi. »

Nous laissons aux journaux anglais, cités plus haut, la responsabilité de cette nouvelle, que ne confirment ni les débats du parlement, ni les autres correspondances arrivées par la dernière malle de la Chine.

Ce matin encore le *Moniteur de la Flotte* publie une proclamation du mandarin gouverneur de Whampoa, qui respire les plus cruelles dispositions, et qui n'est qu'une conséquence des ordres envoyés par la cour de Pékin dans les provinces maritimes du Céleste-Empire.

On écrit de Saint-Petersbourg, le 27 février, à l'agence Havas :

« L'opiniâtreté avec laquelle l'Autriche persiste dans son opposition à l'union des Principautés a motivé dans ces derniers temps une réponse très-énergique de la part de notre gouvernement. L'Autriche avait essayé d'abord, mais sans succès, de présenter une prolongation de l'occupation des Principautés par ses troupes comme favorable à la libre manifestation des opinions au sein des divans ; mais, lorsque le comte de Buol sut par des agents que ses prétendues inquiétudes sur le maintien de la tranquillité dans les Principautés, étaient fort mal accueillies, il changea ses batteries et fit déclarer qu'il ferait évacuer les Principautés dans le délai fixé, mais qu'il croyait devoir former un corps d'observation sur la frontière moldo-valaque, jusqu'à ce que la question importante qui s'agite dans les provinces, fût tout-à-fait résolue. Il prétendait, en même temps, ne remplir que les vœux du Sultan, en prenant ces mesures. A peine cette déclaration fut-elle remise ici, que le prince Gortschakoff fit déclarer au comte Buol par le baron de Budberg que la Russie répondrait à la formation d'un corps d'observation autrichien sur la frontière valaque, par la formation d'un corps russe sur la frontière moldave, pour créer ainsi un contrepoids à la pression exercée par l'Autriche sur l'opinion publique. Cette réponse catégorique déterminera, sans doute, l'Autriche à renoncer à la mesure projetée.

» Les négociations relatives à la jonction des chemins de fer russes et prussiens sont arrivées à conclusion le 18 de ce mois. La construction des voies de jonction commencera l'année prochaine, et les deux gouvernements se sont engagés à les terminer en même temps. »

On écrit de Vienne, à la *Gazette d'Elberfeld* :

« Il est digne de remarquer que les diplomates autrichiens accrédités auprès des cours d'Allemagne, sont chargés de faire tout leur possible pour combattre dans les cours et dans l'opinion publique en Allemagne, les idées favorables à l'union des Principautés.

» On sait que la presse officielle de Vienne dirige

tous ses efforts vers ce but, sans grand résultat jusqu'ici. L'opposition de la France, qui soutient l'opinion contraire, se développe activement en ces circonstances dans les cours de l'Allemagne, il pourrait en résulter des modifications dans le corps diplomatique.

EXTÉRIEUR.

ETATS-UNIS. — Le *Washington*, paquebot-poste des Etats-Unis, vient d'arriver à Southampton avec des nouvelles de New-York, jusqu'au 21 du mois dernier.

M. Buchanan avait choisi le général Cass pour le département d'Etat, et M. Cobb pour la trésorerie. Rien n'avait été arrangé pour les autres départements.

A Washington, le comité de la législature, chargé de faire une enquête sur les accusations de corruption formulées contre certains membres du congrès, avait présenté son rapport le 19 février. Ce rapport conclut à l'expulsion de la chambre, de MM. Gilbert, Edwards Welch et Matteson, ainsi qu'à l'exclusion de la tribune des journalistes, de M. Simonton, correspondant du *Times* de New York. La discussion, après s'être engagée très-longuement sur ces conclusions, avait été ajournée.

D'après le *Standard* de Londres, les dernières nouvelles de Mexico représentent le général Parod comme devant triompher probablement de l'insurrection de San-Luis. Parmi les insurgés pris se trouvaient plusieurs filibustiers américains qui ont été fusillés. Plusieurs batailles ont été livrées entre Walker et les habitants de Costa-Rica. Ces derniers auraient été battus. (*Constitutionnel*)

LOMBARDIE. — Milan, le 3 mars.

Rien n'est venu rompre le calme plat dans lequel Milan se trouve endormi depuis le départ de l'empereur.

Nous n'avons pas encore reçu de nouvelles détaillées du séjour de LL. MM. à Crémone ; on sait seulement que la réception a été très-empressée de la part de la population, et particulièrement de la noblesse qui a cru devoir déployer beaucoup de luxe pour cette circonstance.

Parmi quelques décrets impériaux signés le 1^{er} mars, et qui ont paru seulement aujourd'hui, il en est un tout-à-fait inattendu et destiné à fixer l'attention publique. Il s'agit de l'érection dans le jardin public de la statue de Napoléon 1^{er}, œuvre de Canova, qui se trouvait dans les bâtiments de l'académie des Beaux-Arts.

Où m'assure également que demain paraîtra un autre décret, bien vivement attendu par toute la population, qui va permettre enfin de commencer le grand travail de dégagement du théâtre de la Scala : par ce décret, l'empereur fait don à la ville de Milan de deux vastes maisons appartenant à l'Etat, pour qu'elles soient abattues, et se charge, en outre, de la construction de la façade qui manque au palais Marino, et qui fera perspective au théâtre, lorsque les maisons placées de ce côté auront disparu. Je vous ai dit dans une précédente lettre que probablement le palais Marino serait affecté au logement de l'archiduc Maximilien.

M. le conseiller aulique baron de Kellersperg est nommé vice-président de la lieutenance civile de Lombardie. Ce choix est bon, mais pourtant il serait temps qu'il parût quelque nom italien dans la composition des conseils et du personnel de la nouvelle administration.

M. le ministre de l'intérieur baron de Bach est particematin pour Vienne, afin de se soustraire, dit-on, à quelques embarras d'une nature assez délicate que pouvait lui susciter la prétention de M^r l'évêque de Pavie d'exercer une autorité absolue sur les ouvrages sortant des imprimeries de notre ville universitaire.

Le gouvernement est décidé à se tenir, sur toutes ces questions de luttes avec l'autorité religieuse, dans une très-grande et très-prodente réserve, en attendant que la cour de Rome, sur la demande qui lui en a été faite, adresse de sages remontrances aux membres du haut clergé de l'empire et lui fasse un devoir disciplinaire de ne pas trop empiéter sur les attributions justes et naturelles du pouvoir civil. — Ralph. (*Constitutionnel*)

FAITS DIVERS.

Le *Moniteur* publie la correspondance suivante :

« Gènes, 1^{er} mars. — Le grand-duc Constantin de Russie, parti hier de Turin, par un convoi spécial, est arrivé le même jour, à onze heures dans la ville de Gènes, où des dispositions avaient été prises au palais du Roi pour le recevoir. Son Altesse s'est aussitôt rendue au port, où elle a visité l'escadrille russe, ainsi qu'une frégate de la marine royale Sarde et une autre des Etats-Unis. A dix heures du soir, le Grand-Duc s'est embarqué sur la frégate à vapeur l'*Olaff*, arrivée de Villefranche quelques heures auparavant. Ce bâtiment, toutefois, n'a levé l'ancre que le lendemain, Son Altesse ayant désiré voir la côte. Aussitôt après le départ du Grand-Duc, l'escadrille russe s'est éloignée du port de Gènes où elle stationnait depuis quelque temps. Le vaisseau à hélice le *Wiborg* et la frégate le *Castor* se sont rendus à Villefranche, et la frégate le *Polkan* s'est dirigée sur Livourne, où elle va prendre M. d'Orzesano, récemment nommé ministre de Russie à Athènes, qu'elle doit conduire au Pirée. »

— Dans une des paroisses de Saint-Etienne, habitait une vieille dame fort dévote, fort charitable, veuve depuis longtemps, et vivant dans une modeste aisance. Cette dame est morte il y a peu de jours, instituant pour légataire universel un voisin qu'elle ne connaissait que de vue et de réputation. Elle le fait héritier, dit-elle dans son testament, « parce que c'est le plus honnête homme de la paroisse, un excellent mari et un bon père de famille. » — On se figure l'étonnement et la joie de M. X..., père de dix enfants, quand il a appris le don qui lui était fait, et surtout l'orsqu'il a trouvé au domicile de la défunte une somme ronde de 12,000 fr. en espèces sonnantes, sans compter un mobilier d'une assez grande valeur.

— Nous recevons quelques détails sur les expériences faites à San-Pier d'Arèna, en présence de M. de Cavour, de la machine de MM. Sommeiller et

qui surmontait son casque, le faisaient reconnaître pour un puissant seigneur ; c'était en effet le comte d'Armagnac, dont le nom devint si célèbre quelques années plus tard. Il avait tenu ses yeux attachés sur Bonne-Lance avec obstination, tandis que les autres seigneurs comblaient d'éloges l'aventurier.

— Jeune homme, dit-il à son tour avec un peu de raideur, un simple écuyer devrait-il se présenter ainsi, le visage couvert, devant des personnages de si haut rang ? — En effet, sire Bonne-Lance, ajouta Duguesclin avec sa franchise mâle, pourquoi cacher votre loyal et plaisant visage à ces seigneurs ? Par Notre-Dame ! vous leur feriez croire qu'il vous manque un œil comme à mon cousin Mauny, que vous êtes balafé comme Olivier, ou que vous avez la peau noire comme moi.... or, je sais combien votre mie a eu bon goût en vous choisissant pour son chevalier !

Bonne-Lance répondit d'une voix basse et étouffée qu'il venait de faire vœu de ne pas ôter son casque et lever sa visière jusqu'à ce qu'il eût vu la bannière de France flotter sur le château de Montbrun. Ces sortes de vœux étaient communs à cette époque, et aucun des assistants ne parut surpris.

— Il ne faut jamais fausser un vœu, s'écria Olivier Duguesclin, on ne tarde pas à s'en repentir... A la bataille de Cocherel, sainte Catherine me laissa donner un violent coup de lance dans l'épaule, parce que j'avais omis d'envoyer à sa chapelle, à Rennes, un cierge de douze livres que je lui avais promis par serment !.... Mais,

comme à l'ordinaire, continua-t-il avec un ton un peu ironique, notre cher sire et ami le comte d'Armagnac trouve une raison de moins estimer ce jeune bachelier en ceci que nous l'avons loué... — Vous parlez avec légèreté, sire Olivier, répondit le comte d'un air sombre, et vous m'avez mal jugé en attribuant à un esprit naturellement grondeur ce qui est le résultat d'une longue expérience des choses d'ici-bas... Comme vous, continua-t-il en s'animant et en regardant Bonne-Lance avec attendrissement, j'apprécie la valeur, la générosité, la prudence dont ce jeune homme a fait preuve en déjouant les pièges du baron de Montbrun. Il a commencé noblement sa carrière en rendant un si grand service à notre illustre capitaine, au roi notre seigneur, à la France entière... Pour avoir un fils tel que ce brave écuyer, je donnerais mon titre de comte et mes beaux domaines... Dieu n'a pas voulu m'accorder une si grande faveur.

Aucune larme ne vint mouiller les yeux caves du sire d'Armagnac, mais sa voix brusque avait pris un accent de profonde mélancolie. Les seigneurs français restèrent insensibles à cette expression de tristesse, à laquelle sans doute, ils étaient habitués ; plusieurs mêmes haussèrent les épaules, comme on ferait au radotage d'un vieillard. Mais Bonne-Lance ne put entendre avec la même indifférence les paroles affectueuses du comte. Son agitation devint plus vive ; sa poitrine haletait dans sa lourde cuirasse. Il voulut parler ; la voix expira sur ses lèvres.

— Ma foi ! s'écria Duguesclin avec impatience, vous mettez le pauvre gars à la gêne avec vos beaux compli-

ments et vos paroles miellées ; il ne sait plus que dire... c'est un rude chef de routiers, il n'a pas appris comme vous le beau langage auprès des princes et souverains. Ah ! si vous aviez adressé de pareils compliments à ce gentil troubadour qui s'est jeté au-devant du coup dont j'étais menacé, il eût pu mieux vous répondre... mais, je le crains, le pauvre rossignol ne chantera plus ! — Aussi quelle imprudence, de s'exposer dans la mêlée sans armure, dit Mauny, avec indifférence. — C'est une imprudence dont je m'étais moi-même rendu coupable, cousin Gauthier, et elle a été sur le point de me coûter cher.... Si je dois ma liberté au capitaine Bonne-Lance, je dois la vie au troubadour Gérard. — Ce n'est là qu'une action de page et de vilain, reprit Mauny, dédaigneusement. — Un enfant, une femme eussent pu en faire autant ! ajouta Galeran ; il n'y a là ni promesse ni appertise d'armes... C'est un agneau qui s'est laissé égorger, voilà tout.

Cette manière d'apprécier l'admirable dévouement du troubadour, bien qu'elle fût dans les idées du temps, appela la rougeur de l'indignation sur le visage énergique de Bertrand. Il allait s'emporter contre ses amis ; le comte d'Armagnac lui dit à l'oreille avec un sourire mystérieux.

— Espérez-vous donc, sire Bertrand, faire comprendre au boucher la résignation de l'agneau qu'il égorge ? Duguesclin secoua la tête d'un air pensif.

— Il n'importe, reprit-il au bout d'un moment ; la seule chose que je puisse faire désormais pour ce jeune

C^o. Cette machine, mue par l'eau et l'air comprimé, n'est pas tout à fait ce que l'on croyait, car on espérait que, dans sa rotation, elle allait percer les montagnes et faire des tunnels. La machine hydro-pneumatique se borne à percer les trous pour la mine. Elle fait cet ouvrage très-rapidement; quatre, six, huit trous étant faits simultanément, sont chargés avec des cartouches toutes prêtes. Le feu leur est communiqué en même temps à l'aide d'un courant électrique. La simultanéité des explosions en augmente l'effet. Enfin, on a calculé, que par les moyens ordinaires, il faudrait quarante ans pour percer le Cenis, et qu'avec la machine de MM. Sommeiller, Grandia et Gratone, ce grand ouvrage pourra être fait dans sept ans.

— Nous avons annoncé, dans notre numéro du 5 mars, d'après l'*Opinione* de Turin, que le comte Cavour était parti pour Gènes, afin d'assister aux expériences de la machine destinée au percement, mais qu'on emploie préalablement dans le tunnel de San-Pier-d'Arena, à opérer par la force de l'air comprimé le percement dans le roc des grands trous de mines qui, jusqu'à présent, se faisaient par la main des mineurs. Un autre avantage très-grand que procure aussi cette machine, c'est d'aérer suffisamment les galeries très-profondes.

Le *Corriere Mercantile* de Gènes, du 3 mars, dit que le ministre est reparti pour Turin, satisfait de ce qu'il a vu des travaux exécutés par le moteur hydro-pneumatique de MM. Sommeiller, Grandis et Gratone.

— On vient de permettre aux généraux russes de s'habiller en bourgeois quand ils ne sont pas de service. Cet usage, qui existe ailleurs sans qu'on y fasse attention, a produit en Russie une grande sensation, et une telle permission n'eût pas été possible, il y a peu de temps encore. Dans certains cercles de Saint-Petersbourg, on s'en préoccupe, comme s'il s'agissait des plus grandes réformes. Nous croyons qu'il ne reste plus que la Prusse où les officiers ne peuvent se montrer qu'en uniforme.

— En Russie, un ukase vient de supprimer les conditions onéreuses que le gouvernement précédent avait imposées aux Juifs pour l'acquisition de propriétés foncières. Les réglemens antérieurs plus favorables aux Juifs sont remis en vigueur provisoirement.

CHRONIQUE LOCALE.

Afin de rassurer les personnes qui n'ont pas lu les quelques lignes très-spirituelles écrites par M. Babinet, nous donnons la série des comètes observées depuis 1456 qui, toutes, jusqu'à présent, ont été fort inoffensives ou même n'ont fait que nous donner du bon vin.

1456. On voit paraître en cette année la comète de Halley; elle avait une queue de 60°, dont la lumière tirait sur le jaune; elle répandit la terreur dans l'Europe, et pourtant elle ne brûla et n'écrasa personne.

1531. Retour de la même comète; même bénignité.
1607. Retour de la même comète.
1652, 1664, 1665, encore des comètes.

compagnon est de le venger, je veux le venger!... Sires chevaliers, qui de vous consent à se joindre à moi pour châtier ce perfide châtelain?—Nous vous aiderons tous, beau cousin, dit Mauny; mais le château est fort, nous aurons beaucoup de mal à l'emporter d'assaut! — Mettons-nous donc à l'œuvre sur-le-champ, s'écria Bertrand avec ardeur; capitaine Bonne-Lance, disposez-vous à attaquer du côté de la poterne; employez les vassaux de Solignac à faire des fascines et à préparer des matériaux pour combler les fossés!... Pour nous, nous attaquerons la grande porte, et nous verrons qui le premier arborera sa bannière sur le rempart.... Allons! à l'œuvre! et puisse monseigneur saint Yves nous avoir en sa garde!

Les seigneurs français se séparèrent, et Bonne-Lance voulut se diriger vers sa monture; le comte d'Armagnac le retint doucement:

— Capitaine Bonne-Lance demanda-t-il avec courtoisie, ne me direz-vous pas votre nom véritable, afin que je le garde dans ma mémoire comme celui d'un vaillant homme? — Vous le saurez bientôt, peut-être, mon noble sire, répondit le routier d'une voix sourde.— Quand donc, pour Dieu? — Lorsque j'aurai été armé chevalier de la main de monseigneur Duguesclin...

Il salua profondément, et s'élança à cheval. Le comte d'Armagnac le suivit un instant des yeux comme s'il eût voulu admirer son attitude martiale; puis il poussa un soupir, et revint vers le village où s'étaient cantonnés ses amis.

Bientôt tout fut en mouvement dans la plaine. Les ca-

1680. La comète de cette année fut dans son périhélie, 166 fois plus près du soleil que la terre. Sa queue devait être fortement dilatée.

1682. Encore la comète de Halley, dont la révolution est 76 ans.

1744. Comète à six queues en éventail.

1759. Comète de Halley.

1767. Cette comète traverse le système des satellites de Jupiter, sans causer le plus léger trouble.

1769. Le même phénomène se produit encore.

1770. Cette comète est de toutes les comètes observées celle qui a le plus approché de la terre: elle n'a produit aucune action nuisible.

1779, 1786, 1795, 1805, nous avons encore des comètes.

1811. Cette dernière comète avait deux branches infléchies en sens contraire. Qui de nous n'a pas bu ou désiré boire du bon vin qu'elle a donné?

1818, 1819, 1822, 1823, encore des comètes. Cette dernière avait deux queues diamétralement opposées.

1825 et 1835 encore des comètes, dont la dernière est celle de Halley.

Après l'apparition de tant de comètes, et encore ne parlons-nous que des principales, comment peut-on craindre qu'un de ces astres si petits et si inoffensifs vienne choquer la terre, la briser ou l'incendier?
(*Union de l'Ouest.*)

Pour chronique locale et faits divers: P.-M.-E. GODET.

DERNIÈRES NOUVELLES.

Berlin, 8 mars. — La pétition des notables Moldaves, adressée aux grandes puissances, sauf l'Autriche, est arrivée: elle demande la libre élection, l'établissement d'un gouvernement impartial. Elle accuse d'abus d'autorité le gouverneur général, et de restriction du droit d'éligibilité, les différents articles du firman de convocation.

Londres, 9 mars. — Le *Times* dit qu'environ 4,500 hommes sont embarqués à Portsmouth pour la Chine. Il dit aussi que le speaker actuel de la chambre des communes donnera sa démission et sera nommé pair. — Havas.

BULLETIN FINANCIER DE LA SEMAINE.

Du 26 février au 3 mars.

Nous sommes décidément en plein courant de hausse, et il n'est pas de pessimiste qui se refuse aujourd'hui à croire à la durée de ce mouvement. La situation financière, surtout depuis que la Banque a rendu au commerce les échéances trimestrielles, inspire à tout le monde une légitime confiance, et les dispositions des esprits se trahissent par des demandes continuelles, par l'entrée successive des capitaux dans les valeurs.

L'approche de la liquidation de la rente n'était pas sans inspirer quelques inquiétudes. Il y avait de fortes positions engagées à la hausse, et si les vendeurs étaient restés maîtres du terrain, leur victoire aurait pu entraîner une baisse considérable. Le sort de la liquidation dépendait presque entièrement de la réponse des pri-

mes. Celle-ci ayant eu lieu à 70 50, la hausse n'a pas été douteuse, et les rachats du découvert venant en aide aux demandes du comptant, la rente s'est élevée facilement à 70 50 en liquidation.

On comprend aisément que cette affluence d'acheteurs ait raidi un peu le taux du report, qui s'est tenu constamment de 42 1/2 à 43. D'ailleurs la haute banque, ayant fait beaucoup d'achats le mois dernier, a, par cela même, diminué l'importance des capitaux qu'elle employait d'ordinaire en reports.

De nombreuses demandes fin mars avaient lieu, le jour même de la liquidation, à 70 90 et 71 fr. Depuis lors, la rente n'avait fait que progresser; le cours de 71, après quelques hésitations, a été franchi, et l'on s'est élevé jusqu'à 71 50 pour fermer hier à 71 20.

Tout contribue à donner un caractère sérieux à ce mouvement de hausse qui, depuis deux mois, se fortifie et s'enracine chaque jour plus solidement dans l'opinion. La haute spéculation paraît l'avoir adopté franchement, et quant aux capitaux de placement, après l'avoir provoqué, ils ne se montrent pas disposés à l'abandonner promptement.

La liquidation des chemins de fer s'est faite avec le même bonheur que celle de la rente. Les reports, sur ce marché, ont conservé une certaine fermeté, mais dépourvue d'exagération. De fortes levées de titres ont eu lieu, pour le compte des acheteurs qui ont été assez bien inspirés pour entrer dans ces valeurs à la faveur des bons cours du commencement de février. Il est résulté de ces levées de titres, une hausse considérable qui a favorisé indistinctement toutes les actions, mais spécialement celles du Nord, de Lyon, de la Méditerranée et des chemins Autrichiens.

Le crédit mobilier a donné lieu à des affaires suivies, mais sa fermeté n'est pas en rapport avec la tenue des autres valeurs.

Le marché industriel est assez animé. On a recherché avec beaucoup d'empressement les actions de la Caisse générale des chemins de fer jusqu'à 533 francs. On parle d'un dividende très-avantageux pour ces actions. Le nouvel emprunt espagnol est l'objet d'actives négociations. Les ports de la Joliette sont demandés à 170 fr.

L'union financière Saint-Paul est bien tenue à 313. La caisse d'escompte Prost attire de nombreuses demandes au comptant, et se négocie de 312 50 à 313. Cette valeur est recherchée comme un excellent placement par les capitalistes de province, qui connaissent et apprécient la nature des opérations de cette Compagnie. La Caisse centrale de l'industrie est ferme à 160 fr.

On négocie en dehors du parquet, depuis la clôture de leur émission, les actions de la Compagnie marbrière du Maine, et celles de la nouvelle Tannerie française avec prime. Les grandes Remises donnent lieu à des affaires suivies. La Compagnie de Navigation à vapeur, de Roulage et de Messageries, est au nombre des sociétés les plus recherchées des capitalistes.

On annonce une souscription aux actions de la Compagnie des chemins de fer sur les voies ordinaires dans les Etats Sardes. Cette affaire dont une partie du capital est réservée à la France, paraît présenter des avantages sérieux.
J. PARADIS.

(Correspondance générale de l'Industrie).

BOURSE DU 7 MARS.

5 p. 0/0 hausse 80 cent. — Fermé à 71.

4 1/2 p. 0/0 hausse 75 cent. — Fermé à 95.

BOURSE DU 9 MARS.

5 p. 0/0 baisse 03 cent. — Fermé à 70 95

4 1/2 p. 0/0 baisse 50 cent. — Fermé à 92 50.

P. GODET, propriétaire-gérant.

valiers avaient abandonné leurs chevaux, qu'on était allé cacher dans le bois. Les archers et arbalétriers examinaient leurs sagettes et leurs carreaux. Des travailleurs abattaient des arbres dont le branchage devait servir à combler les fossés; d'autres arrachaient des mottes de gazon pour le même usage. On ne voyait partout que gens se préparant à l'assaut.

Duguesclin était entré un moment dans une des masures abandonnées du village de Montbrun pour revêtir une armure de son frère Olivier. Il repartit bientôt couvert d'acier de pied en cap et portant sur son écu les armoiries si connues: « champ d'argent avec un aigle de sable à deux têtes et un rouge baston. » Un panache blanc se balançait au-dessus de son casque; dans cet équipage, il avait un aspect à la fois majestueux et terrible.

Sur le seuil de la porte, il rencontra un nouveau voyageur, à qui tout le monde manifesta une certaine déférence. C'était un homme d'un âge mur, revêtu d'un tabard bleu semé de fleurs-de-lis d'or. Il tenait d'une main une courte baguette, de l'autre plusieurs parchemins auxquels étaient attachés différents sceaux en cire rouge et verte. A sa vue Duguesclin resta immobile: il avait reconnu St-Denis, héraut d'armes du roi Charles V. Saint-Denis salua le chevalier.

— Monseigneur, lui dit-il avec respect, avant de vous exposer aux hasards d'une bataille, je vous requiers de prendre connaissance des lettres que je vous apporte au nom de notre très-redouté sire et souverain seigneur le roi de France! — Gentil héraut, répondit Duguesclin,

je ne puis sans forfaiture et félonie repousser votre requête... je suis prêt à écouter les ordres qu'il plaira à monseigneur et maître de m'envoyer.

Et il rentra avec le héraut dans la misérable mesure sans porte ni fenêtres, qui était pour le moment son habitation.

L'intérieur était nu et délabré; le vassal qui l'occupait jadis en avait enlevé les meubles, lorsqu'il s'était réfugié derrière les murailles protectrices du château. Quelques billots de bois seuls garnissaient encore ce triste réduit. Bertrand fit signe au poursuivant d'armes de s'asseoir sur l'un d'eux; pour lui, il voulut recevoir debout le message de son souverain.

— Je suis prêt à vous entendre, sire héraut, dit-il avec cette courtoisie naïve que les plus grands personnages apportaient alors dans les relations officielles ou privées, mais d'abord laissez-moi me réjouir de vous voir arrivé sain de corps et bien portant. — Je vous remercie, répondit Saint-Denis respectueusement, mais je suis trop peu de chose pour vous occuper dans des circonstances aussi graves que celles qui m'amènent près de vous. — Eh bien, quelles sont-elles, gentil héraut?... mon très-cher et très-redouté seigneur le roi Charles V est en bonne santé, je l'espère?... — Grâces en soit rendues à Dieu, il est en bonne santé.... Voici la lettre qu'il a daigné me confier pour vous.

(La suite au prochain numéro.)

ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

VENTE MOBILIÈRE

Le dimanche 15 mars 1857, à midi, il sera procédé par M^e POYNOT, notaire à Montreuil, en la maison sise à Montreuil, à la Porte-Nouvelle, appartenant à M. Morillon, à la vente de divers meubles et objets mobiliers, consistant en quatre lits, armoires, buffets, commodes, moulins, charrrette, charrues, etc., etc.

On paiera comptant, et 5 cent. par franc. (135)

Tribunal de Commerce de Saumur.

Par jugement rendu par le Tribunal de commerce de Saumur, le neuf mars dernier, le sieur Jean Brunet, menuisier, demeurant au moulin de Thué, commune du Vaudelnay-Rillé, a été déclaré en état de faillite ouverte. M. Moreau-Barrier, a été nommé juge-commissaire, et M. Delaunay, greffier de la justice de paix de Montreuil-Bellay, syndic provisoire.

Pour extrait conforme :

Le Greffier du Tribunal,
E. CORNILLEAU.

(136)

Etude de M^e DION, notaire à Saumur.

A VENDRE

UNE GRANDE MAISON

Située à Saumur, rue de la Visitation, n^o 2.

Cette maison consiste en un salon, une salle à manger, cabinet de travail, six chambres à coucher, cabinets de toilette, greniers sur le tout, cuisine, offices, remises et écuries, grande cour, trois jardins au bord de la Loire, plantés d'arbres fruitiers; elle joint au levant M. Raguideau, au nord la rue du Marrounier, au couchant la rue de la Visitation, et au midi la Loire.

Cette maison, dans une position agréable, est propre au commerce; elle dépend de la succession de M. MESNET-COSNARD.

S'adresser, pour visiter la maison et pour traiter, à M^e DION, notaire, et à M^{me} veuve MESNET-COSNARD, propriétaire à Saumur. (137)

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,
EN TOTALITÉ OU PARTIE,

Une MAISON, située rue du Temple, n^o 4, ayant rez-de-chaussée, 1^{er} et 2^e étages, greniers et mersarde, cave, cour, etc.

S'adresser à M. PINET, dans la maison. (138)

A AFFERMER

Pour le 25 décembre 1857,

La **TUILERIE DE MARIGNY**, située à l'Isle-Bouchard (Indre-et-Loire), sur le bord de la Vienne.

S'adresser à M^e PILLOT, notaire à l'Isle-Bouchard. (139)

A VENDRE OU ARRENTER

Un **JARDIN**, de 5 ares 50 centiares, situé à Saumur, rue des Boires.

S'adresser à M^{me} RATOUIS, rue de la Chonetterie, ou à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (140)

4,200 francs

A PLACER A RENTE VIAGÈRE

Sur une seule tête.

S'adresser à M^e CHASLE, notaire à Saumur, place de la Bilange. (141)

A VENDRE

LA PROPRIÉTÉ DE FOURNEUX,

Située commune de Dampierre.

S'adresser à M. de SAINTMÈME, ou à M^e DUTERME, notaire à Saumur.

Etude de M^e DELY, notaire à Angers.

A VENDRE

Art. 1^{er}. La propriété de la **THILOUSE** ou **QUÉLOUSE**, située commune de Meigné, canton de Noyant, arrondissement de Baugé, consistant en: 1^o la métairie de la Thilouse, 2^o la closerie de Gaudrée, 3^o et la closerie de la Crémaillère. La contenance générale de ces trois objets est de 86 hectares 91 ares 90 centiares.

Art. 2. Et la propriété appelée la **Métairie**, située même commune de Meigné, près le bourg de ce nom, d'une contenance de 47 hectares 39 ares 30 centiares.

Total des contenance, 134 hectares 31 ares 20 centiares.

S'adresser, pour plus amples renseignements et traiter, à M^e DELY, notaire à Angers, place du Ralliement, n^o 16. (143)

A LOUER

1^{er} ÉTAGE, composé de plusieurs pièces avec balcon.

S'adresser à M. CARRET, charcutier.

A VENDRE OU A LOUER

Pour entrer en jouissance de suite, **DEUX MAISONS** contiguës, sises rue des Payens, n^{os} 12 et 14.

S'adresser à M. GIRARD, propriétaire à Saumur. (162)

A VENDRE OU A LOUER

Présentement,

DEUX MAISONS, sises rue de Bordeaux, ayant chacune un jardin. S'adresser à M. COMMEAU, couvreur, ou à M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE

Un **BON** et **BEAU PIANO** de Pleyel.

S'adresser au bureau du journal.

Atelier de Peinture et de Vitrerie.

GAUTHIER ET **SECHET**

Rue du Portail-Louis, n^o 34, à Saumur.

A VENDRE ou A LOUER

DEUX MAISONS,

Situées rue Beaurepaire, n^{os} 46 et 48.

Précédemment occupées: l'une par le major Jarry, l'autre par M^{me} veuve Callonard, et joignant les nouvelles constructions de M. Combier.

S'adresser à M^{me} veuve DE FOSLETHEULLE. (93)

M. PLÉ, commissaire-priseur, demande un **CLERC**. (79)

POMMADE DES CHATELAINES

OU L'HYGIÈNE DU MOYEN-ÂGE.

Cette pommade est composée de plantes hygiéniques à base tonique. Découvert dans un manuscrit par CHALMIN, ce remède infailible était employé par nos belles châtelaines du moyen-âge, pour conserver, jusqu'à l'âge le plus avancé, leurs cheveux d'une beauté remarquable. — Ce produit active avec vigueur la crue des cheveux, leur donne du brillant, de la souplesse, et les empêche de blanchir en s'en servant journellement.

Composée par CHALMIN, à Rouen, rue de l'Hôpital, 40. — Dépôt à Saumur, chez M. BALZEAU, et chez M. Pissot, coiffeurs-parfumeurs, rue St-Jean. — PRIX DU POT: 5 FR. (286)



Saumur, P. GODET, imprimeur de la Sous-Préfecture et de la Mairie.

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N^o 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON: 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-recherché par son parfum sanitaire et rafraîchissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

Douceur, durée, régularité et économie de temps.

PLUMES DUPRÉ

Dites **PLUMES EXPÉDITIVES, BRÉVETÉES S. G. D. G.**

40 Lignes sans reprendre d'encre.

Les **PLUMES DUPRÉ**, dont la bonté est incontestable, portent un régulateur mobile qui fait réservoir d'encre au-dessus du bec, en régularise l'écoulement qui s'effectue à la plus légère pression, facilite la correction de l'écriture, imprime à la plume une douce impulsion et en diffère l'usure.

PLUMES A POINTES COULANTES, BRÉVETÉES S. G. D. G.

20 Lignes sans reprendre d'encre.

La plume à pointe coulante doit son immense supériorité à la forme concave de son bec qui retient toujours près de la pointe la même quantité d'encre, dont l'écoulement a lieu jusqu'à la fin avec la plus grande égalité.

La grande supériorité des **PLUMES DUPRÉ**, sur toutes les plumes métalliques connues jusqu'à présent, c'est que même entre les mains d'écoliers elles ne s'usent que très-lentement et il est difficile de revenir aux autres systèmes quand une fois on a usé de celui-ci.

Prix des boîtes de 50 plumes expéditives. . . . 1 fr.

Id., à pointes coulantes. . . . 60 cent.

SE VENDENT AUSSI AU DÉTAIL.

Seul dépositaire, à Saumur, **LECOTTIER**, RELIEUR, rue du Petit-Maure, 12.

PARIS DANS SA SPLENDEUR

MONUMENTS, VUES PITTORESQUES, SCÈNES HISTORIQUES, DESCRIPTIONS ET HISTOIRE.

DESSINS ET LITTOGRAPHIES

Par Philippe Benoist, Eug. Cicéri, A. Bayot, Chapuy, Felix Benoist, Jules David, Dauzats, Guérard, Jules Gaildrau, Janet, Bachelier, Fichot, etc.

VIGNETTES DE FÉLIX BENOIST ET CATENACCI, EXÉCUTÉES SUR BOIS PAR LES PREMIERS GRAVEURS.

Texte par MM. Mérimée et Sainte-Beuve, de l'Académie française; Viollet le Duc, Albert Lenoir, Lassus, Éd. Fournier, Amédée Gabourd, Anatole de Montaiglon, Pitre-Chevalier, de Gaulle, Eugène de Gournerie, le Roux de Lincy, A.-M. Touzé, Ed. About, F. Lock, O. de Watteville, Eug. Carissan, A. Guilbert, etc.

L'Ouvrage sera publié en 80 livraisons, formant 3 magnifiques volumes in-folio. — Chaque livraison sera composée de 2 grandes planches (Monuments, Vues ou Scènes historiques) imprimées avec teintes sur papier grand-raisin superfin glacé, et de 12 pages de texte enrichi de vignettes sur bois, imprimé sur papier glacé du même format.

PRIX DE LA LIVRAISON: 3 FRANCS POUR LES SOUSCRIPTEURS.

UNE LIVRAISON PAR MOIS, ET DEUX, QUAND IL SE POURRA, A PARTIR DE JANVIER 1857.

On souscrit, à Saumur, chez M. A. GAULTIER, libraire, rue Saint-Jean et place du Marché-Noir.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre.

En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,